

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

en date du 03 février 2022

<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	9
<u>Nombre de conseillers présents</u> :	6
<u>Procuration</u> :	0
<u>Nombre de votants</u> :	6

Présents : Monsieur Jacques FERRAND (Maire), Madame Muriel LAPAUZE (Adjointe au Maire), Madame Stéphanie REYNIER (Conseillère), Monsieur Sébastien SOULHOL (Conseiller), Monsieur Vincent QUERCY (Conseiller Municipal), Monsieur Abdelghafour EL MOUKAFIH (Conseiller Municipal), Monsieur Geoffrey CROS (Adjoint au Maire, présent par visio-conférence, non votant)

Procuration :

Excusés : Monsieur Eric AUDUBERT, Monsieur Olivier BACHALA

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Madame Muriel LAPAUZE a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la séance du 06 janvier et élection du secrétaire de séance
 2. Informations sur les travaux d'enfouissement
 3. Informations sur l'embellissement (comportes et aires de jeux)
 4. Délégation : désignation d'un assistant de prévention des risques professionnels
 5. Délibération : journée de solidarité
 6. Orientations budgétaires
 7. Bilan financier provisoire de 2021
 8. Questions diverses
-

Délibérations du conseil :

1. **Approbation du procès verbal de la séance du 06 janvier et élection du secrétaire de séance** :

Après présentation du procès verbal de la séance du 06 janvier et délibération, le conseil municipal a décidé de l'approuver.

Après le vote, Mme LAPAUZE Muriel a été élue secrétaire de séance.

2. **Informations sur les travaux d'enfouissement** :

Le Maire informe l'assemblée que le mardi 01 février a eu lieu une réunion entre le bureau d'étude, l'entreprise, le FDEL, le Maire et les adjoints afin de résoudre les soucis qui sont apparus suite aux propositions du bureau d'étude concernant ce projet. De plus la place des futurs candélabres a été choisie. Un devis devrait nous parvenir prochainement.

3. **Informations sur l'embellissement (comportes et aires de jeux)** :

- Les aires de jeux sont commandées et devraient être livrées en mars.
- Les comportes sont prêtes et seront récupérés le 04 février.
- Le maire réuni le 8 février, dans la salle de réunion, quelques conseillers pour décider de future localisation des comportes.

- Il n'y a pas d'autres avancées sur les subventions. La commission d'attribution de subvention de la région statuera sur notre dossier le 04 février.

4. Assistant de prévention :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de désigner un assistant de prévention dans le cadre de la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels, au vu du départ de la structure de Mme LABORIE Marie- Céline. Il propose de désigner Mme ROUSSILHE Elsa et de la former conformément à la réglementation en vigueur. Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve la désignation de Mme ROUSSILHE Elsa et charge Monsieur Le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

5. Délibération relative à la journée de solidarité :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'instituer la journée de solidarité comme suit :

- Pour l'agent administratif : en déduisant 4h12 sur les heures de récupération.
- Pour l'adjoint technique : en réalisant 3h24 de plus sur l'année de préférence un jeudi après midi
- Pour l'agent technique : en réalisant 18min de plus sur l'année de préférence sur un jour travaillé.

6. Bilan financier provisoire de 2021 :

Monsieur le maire a fait un point sur les dépenses, les recettes et les restes à réaliser de l'année passé.

7. Orientations budgétaires :

- Une architecte est venue par rapport au projet de rénovation de la mairie. A sa demande un relevé topographique a été réalisé.
- Un parking va être créé. Une alimentation d'une possible borne électrique a été prévue.
- Les tarifs des camions vont être regardés afin de changer celui de l'employé communal.
- Un projet de boîte à livre (demandé par un habitant) est en réflexion.

Le Maire,
Jacques FERRAND

La secrétaire de séance,
Muriel LAPAUZE